République Française Département MAINE-ET-LOIRE

Extrait du registre des délibérations de la commune de VARRAINS séance du 09/09/2021

Date de la convocation 31/08/2021

> Date d'affichage 31/08/2021

L' an 2021, le 9 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune. régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DELAMARE Pierre-Yves, Maire

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal: 15 Présents: 12 Votants: 13

Présents : M. DELAMARE Pierre-Yves, Maire, Mmes : BEUZIT Agnès, BIRIE-HABAS Cécile, LACOINTE Mélanie, REBEILLEAU Pascale, RENARD Catherine, MM: KIEFFER Thiébault, MUREAU Christophe, PELTIER Sylvain, PERCHERON Guillaume, REBEILLEAU Sylvain, **ROBERT Eric**

Absent(s): Mme ABIVEN Janig, M. VERON Antoine

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VERRIEZ Catherine à M. PELTIER Sylvain

Secrétaire : Mme REBEILLEAU Pascale

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les biens suivants :

- 105 Grand'Rue (Château des Ifs) parcelle AC n° 450 surface : 3053 m² 1 Résidence Le Parc - parcelle B n° 1358 et 1359 - surfaces : 337 et 423 m²
- 4 Clos des Sarments parcelle AD n° 287 surface : 547 m²

Autres décisions du Conseil Municipal

A l'unanimité Pour : 13 Contre: 0

Réf: 2021/9/76

Abstentions: 0 Délibération visée en sous-Préfecture de Saumur le

10/9/2021

BP 2021

DECISION MODIFICATIVE 1

CONSIDERANT les travaux d'installation des cuves de récupération des eaux de pluie à l'Atelier Technique Municipal, CONSIDERANT que ces travaux ont nécessité l'achat de différentes fournitures, la location d'une grue et le temps des agents techniques représentant un coût de 3286.00 euros LE CONSEIL MUNICIPAL

- ACCEPTE les mouvements de crédits suivants en prévision d'inscription de travaux en régie concernant l'aménagement et l'installation de cuves pour récupération des eaux de pluie au local technique:

Comptes	Chapitre	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement
722 Immobilisations corporelles	042		3 286,00		
2188 Autres immobilisations corporelles	040			3 286,00	
Virement à la section d'investissement	023	3 286.00			
Virement de la section de fonctionnement	021				3 286.00

Réf: 2021/9/77 A l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

RECRUTEMENT ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET CONTRAT POUR SURCROIT D'ACTIVITES PERIODE DU 1/10 AU 31/12/2021

Pour: 13 Contre: 0 Abstentions: 0 Délibération visée en sous-Préfecture de

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré.

A l'unanimité.

- AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler par le biais d'un contrat à durée déterminée un adjoint technique non titulaire à temps complet au service technique

- DIT que le contrat sera établi du 01/10/2021 au 31/12/2021, pour surcroit d'activités à temps complet

10/9/2021 Vote à la majorité Votants: 13 Pour = 12

Saumur le

Contre = 0

Votants: 13

CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR CONFECTION/EDITION DU BULLETIN MUNICIPAL 2021

Société Ignis (2574.09 euros TTC)

Abstention = 1 Vote à l'unanimité

CHOIX DU FOURNISSEUR REMPLACEMENT TOITURE EX SUPERETTE

M. Eric ROBERT adjoint au maire explique au Conseil Municipal que la réhabilitation de

Pour = 13 Contre = 0 Abstention = 0	l'ancien local commercial nécessite le remplacement de la toiture par le même matériau mais avec un système anti-condensation. Le devis retenu est le devis CHAUVE (Chacé-Bellevigne) : 4 725.31 euros HT (5670.37 eurosTTC).
Vote Votants: 13 Pour = 13 Contre = 0 Abstention = 0	EGLISE contrat de prestations – vérification du chauffage gaz église Monsieur Eric ROBERT adjoint au maire propose le renouvellement du contrat avec l'Entreprise Delestre à La Séguinière 49 Coût annuel : 537.45 euros HT/an (pièces détachées en sus) Contrat 5 ans Le Conseil Municipal valide la proposition de contrat avec l'entreprise DELESTRE.

LOTISSEMENT DES RIVIERES

Une information sur les cessions de terrains est donnée suite à la communication d'Altercités en date du 5/08/2021. 3 terrains sont encore en vente, 1 sous option et 3 sous compromis.

Le Maire, M. Pierre-Yves DELAMARE